

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Jeudi 2 juillet 2020

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre : aménagement entrée rue Flaine Forêt

L'an deux mille vingt,
Le 2 juillet à 19 h 00,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: Jean-Paul CONSTANT, Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX,
Magland : Johann RAVAILLER, Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY, Stéphanie FERRAND, Sophie DEPOISIER, Sabine TOUNA

Etaient excusés: Peter JULES, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD, Gwenaël RUAU, Kader KHADRAOUI,

Marjolaine LEVEQUE a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Présents : 9

Votants : 8

Votes pour : 8

Date de convocation : 24/06/2020

Date d'affichage : 25/06/2020

- Votes contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical de la procédure d'appel d'offres lancée le 5 mai 2020 pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'étude de l'entrée de la rue de Flaine Forêt.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le jeudi 2 juillet 2020 a analysé l'ensemble des dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncées dans l'avis de publicité, comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'entreprise suivante : Cabinet UGUET

Monsieur le Président propose aux membres de l'Assemblée de suivre l'avis de la Commission d'Appel d'offres et donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- attribue le marché au bureau d'étude Cabinet UGUET
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget principal 2020.

Pour copie conforme au registre

